



Conseil régional
Séances plénière et permanente du 12 décembre 2008

Antibes Un total de **5 364 627 €**

Pour les dotations initiales des lycées :

- Léonard de Vinci : 265 048 €
- Lycée Agricole et Horticole : 258 995 €
- Jacques Audibert : 261 554 €
- J. Dolle : 236 822 €

A noter que les frais de cantine pour les familles sont soit en diminution soit stabilisés.

Les dotations initiales pour les deux CFA,

- Agricole et Horticole 2 223 318 € + pour la pension et la restauration collective 418 776€.
- Pour le CFA du bâtiment 1 645 614 €

Le conseil régional aide **Cité VU** à hauteur de 19 000 €

L'association **ARSIDE** pour son partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) 18 000 € + 7 500 €

En culture, l'**ACLA** reçoit 4 000 € pour son concours de nouvelles.

En sport, l'**ASOA** reçoit 1 000 € pour la 16 e édition de son cross ; 2 000 € pour la Bragalou cycliste ; 3 000 € pour la fête de la St Jean.

La Région aide **la CASA** (Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis) pour son plan local de l'énergie et de l'environnement à hauteur de 89 950 € en investissement et 3 400 € en fonctionnement.

A **Sophia Antipolis**, le Conseil régional apporte son aide en développement économique grâce à des fonds européens, à **Telecom Valley** pour 122 144€ et **Micro Electronic** pour 25 000 €.

L'**INRIA** avec deux subventions de 230 000 € et 125 000 € et le **GIE Eurocom** pour 33 000€ sont accompagnés par la Région pour l'implantation de la plate-forme Telius. Le **CIV et le lycée de Valbonne** reçoivent leur dotation initiale de 369 620 € et 205 644 € .

Par contre, le groupe communiste a voté contre la subvention de 837 500 € pour la C.C.I. et le CERAM car nous estimons qu'il y a des urgences plus importantes à financer dans l'université publique. Nous rappelons que le CERAM est une école privée.